



La Municipalité de Frelighsburg sollicite des candidatures afin de combler le poste d'inspecteur municipal.

Vous aimeriez contribuer à la qualité de vie de la communauté et voir quotidiennement le fruit de votre travail? Vous souhaitez évoluer dans une ambiance conviviale et propice aux accomplissements professionnels? Vous désirez mettre à profit votre expérience et développer de nouvelles compétences ? Participer activement à une multitude de projets, et ce, dans une municipalité dynamique et innovatrice ? Notre équipe motivée et engagée n'attend plus que vous !

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA FONCTION :

Sous l'autorité du responsable du département, l'inspecteur municipal est responsable d'assurer l'application de la réglementation municipale et des autres lois en matière d'urbanisme et d'environnement. Il sera responsable d'analyser les demandes, d'émettre les permis, de faire les inspections, de répondre aux demandes concernant la réglementation et de traiter les plaintes reliées à l'urbanisme.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS :

- Appliquer les règlements d'urbanisme, de nuisances, de salubrité et d'environnement de la Municipalité ;
- Gérer le service des permis, de certificat et d'inspection de la municipalité et voir à la mise en place d'une méthode efficace de gestion et de traitement des dossiers ;
- Informer et conseiller les citoyens, promoteur et entrepreneurs sur toutes questions relatives aux règlements ;
- Surveiller et inspecter les différents travaux régis par le service pour en assurer la conformité aux plans et devis acceptés ;
- Recevoir les plaintes des citoyens et organismes concernant le non-respect de la réglementation d'urbanisme et municipale ;
- Identifier les cas d'infractions aux règlements d'urbanisme et municipaux et les inscrire au registre des plaintes et infractions ;
- Rédiger et envoyer la correspondance concernant les avis d'infraction, les avis de non-conformité et les infractions (amendes) ;
- Élaborer et préparer les dossiers d'infractions pour la Cour municipale, la Cour supérieure, etc. Au besoin, comparaître en cour et assurer le suivi des dossiers ;
- Participer, sur demande, à la rédaction d'articles ou d'avis municipaux concernant son service.
- Exécuter toute autre tâche connexe demandée ou nécessaire dans le cadre de ses fonctions.

EXPÉRIENCES ET COMPÉTENCES REQUISES :

- Détenir un diplôme d'études collégiales en technique en urbanisme ou de l'architecture ou une attestation d'études collégiales en inspection municipale en bâtiment et en environnement (ou toute autre formation pertinente au poste) ;
- Détenir une expérience minimale de 2 ans dans un poste similaire ;
- Connaissances pratiques et appliquées des cadres législatifs, régionaux et municipaux ainsi que des politiques et programmes gouvernementaux ;
- Excellente connaissance des lois en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire ;
- Bonne maîtrise du français et de l'anglais écrit et parlé ;
- Capacité à communiquer efficacement et habileté à la rédaction de document ;
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide et une voiture ;
- Être à l'aise avec l'informatique et avoir une excellente maîtrise de la suite Office.
- Rigueur dans la planification et l'organisation de son travail ;
- Esprit d'analyse et de synthèse, jugement ;
- Très bonnes aptitudes pour le service à la clientèle et le travail d'équipe ;
- Capacité à évoluer dans un contexte de travail impliquant la gestion de plusieurs dossiers à la fois et des échéanciers serrés ;
- Discrétion et capacité à gérer de l'information de nature confidentielle.

NOUS OFFRONS :

- Poste permanent, temps plein (selon l'entente intermunicipale adoptée relative à l'embauche et le partage de l'inspecteur municipal entre les municipalités visées) ;
- Salaire compétitif et avantages sociaux attractifs ;
- Opportunités de développement professionnel et formation continue.

Nous vous invitons à postuler dès maintenant en envoyant par courriel votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation à l'adresse admin@frelighsburg.ca.

Nous encourageons vivement toutes les personnes qualifiées à postuler. Bien que toutes les candidatures soient analysées avec attention, nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus. Nous remercions tous ceux qui ont manifesté un intérêt pour le poste.

Le genre masculin est employé, sans discrimination, dans le but d'alléger le texte et ne vise en aucun cas à exclure d'autres genres.